



ÉCHOS de l'AFFV

Association Française de la Famille Vétérinaire
Action sociale

Numéro 150
Décembre 2023

Se connaître
pour s'estimer
et mieux s'entraider

SOMMAIRE

- 1 – Editorial
- 2 – Assemblée générale
Rapport d'activité
- 3 – Assemblée générale
Rapports financier et moral
- 4 – Le fort de Metz Queuleu
- 5 – Le fort de Metz Queuleu
- 6 – Jeux et jouets 1950-1960
*Dernier article écrit par
Georgette Robin*
- 7 – Carnet
- 8 – Dons
Bulletin d'adhésion

Rédaction : D. KIEFFER
Secrétariat : G. BLANCOU

ECHOS de l'AFFV
10 place Léon Blum
75011 - PARIS
07 66 85 10 10
Mél : affvdk@gmail.com
Site : www.affv.fr

Parution :
avril - août - décembre



Editorial

Cette année s'achève tristement pour l'Association Française de la Famille Vétérinaire. Nous avons appris le décès de cette très grande dame qui fut Présidente de l'AFFV, Georgette ROBIN.

Mais l'esprit d'entraide soutenu depuis 1954, perdue et notre action menée successivement par neuf présidentes reste la préoccupation principale de tous les membres.

Cette continuité ne peut se faire que grâce à votre implication et votre soutien et en cette année 2024 d'élections nous comptons sur votre mobilisation.

Nous formulons les souhaits que 2024 apporte à tous sérénité et réussite.

Danièle KIEFFER,
Présidente de l'AFFV

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport d'activité 2022 est présenté par Geneviève Blancou, Secrétaire générale de l'AFFV

Ce mardi 10 octobre 2023, se tenait notre assemblée générale ordinaire au cours de laquelle nous avons présenté notre rapport d'activité portant sur l'exercice 2022.



Le Bureau a étudié des dossiers d'aide aux personnes en difficulté, souvent en accord avec les autres associations d'entraide vétérinaire, et en particulier la CARPV.

Au cours du conseil d'administration du 15 novembre 2022, les demandes d'aides ont été discutées.

➤ **Les bourses d'études** (dossiers préparés par Mme Françoise Dutaret)

◆ 4 bourses ont été allouées à des collégiens, lycéens et étudiants pour un montant de 6900 euros.

◆ 5 bourses pour des étudiants vétérinaires ont été reconduites pour un total de 10 500 euros. Les bourses sont réglées en 3 fois par virements directs.



➤ **Les dons de Noël** (dossiers préparés par Mme Odile Natalis, responsable sociale)

◆ Nous attribuons des dons après l'étude des dossiers en fonction du revenu fiscal, et un contact personnalisé de notre responsable. En 2022, 9 dons ont été attribués et nous avons payé 2 mutuelles santé.

◆ Le montant de ces dons s'élève à 11450 euros.

➤ **Les colis de Noël**

Nous avons envoyé 21 colis de Noël en 2022. La CARPV en finance une partie. Nous faisons appel à la même entreprise "*le Cellier du Périgord*" et nous envoyons deux types de colis en fonction des personnes vivant à domicile ou celles en maison de retraite.

➤ **Deux aides sociales régulières** mensuelles ont été reconduites.

➤ **Les aides exceptionnelles** : 3 aides ont été allouées pour un montant de 5000 euros.

Questions diverses :

Au mois d'avril 2022 le conseil d'administration a eu lieu en Lorraine où nous avons pu découvrir ou redécouvrir cette belle région avec Nancy et Metz grâce à l'accueil dynamique et précieux de Mesdames Hanus et Paulus.

En juin 2022, l'AFFV a reçu la totalité du legs Anger, en partie placé avec la banque du Crédit Mutuel.

Au mois d'octobre, la clôture du Comité de Meurthe-et-Moselle (54) a été effective et nous remercions chaleureusement sa présidente Hélène Colas pour ses 45 ans d'activité. Madame Goudot nous a adressé le solde du compte pour un montant de 1907,18 euros. Le Comité du Rhône est le seul en activité actuellement : merci Georgette.

Lors de l'Assemblée Générale de l'ACV du 13 octobre, les membres de l'association nous ont offert le loyer pour l'occupation du bureau une fois par semaine, pendant 10 ans. Nous les remercions chaleureusement.

Un article est paru dans la revue du GNVR avec un formulaire d'adhésion.

Nous mettons en garde les personnes ayant reçu un appel au don avec papier à en-tête de l'AFFV. Un seul appel est adressé avec les *Echos* du mois de décembre.

Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier 2022 est présenté par Françoise Dutaret, Trésorière de l'AFFV

Comme le prévoient les statuts, les comptes de l'Association sont soumis à l'approbation des adhérents.

➤ **Les encaissements** de l'exercice 2022 se sont élevés à 146 812,00 euros contre 52 405,00 euros en 2021 (cotisations, dons, legs et abonnements aux *Echos*) soit une augmentation de 180 %. Cette augmentation importante est la résultante de l'obtention d'un legs de 100 000 euros durant l'année 2022. Sans ce leg, ce poste aurait diminué de 10,67 %.

Il est à noter également la clôture d'un compte de comité qui a apporté à l'association un montant de 1 907,18 euros.

➤ **Les charges** de l'exercice 2022 se sont élevées à 64 273,46 euros contre 54 585,35 euros en 2021 soit une augmentation de 17,75 %, augmentation principalement sur les postes bourses et frais de déplacement. Le legs reçu nous a permis d'augmenter les postes des dons, bourses et œuvres sociales.

Une nouvelle charge est présente cette année, il s'agit de frais de personnel pour le secrétariat de l'association.

L'AFFV dégage pour l'année 2022 un **résultat bénéficiaire de 84 919,15 euros** contre un **résultat déficitaire de 2 095,64 euros** en 2021.

L'AFFV bénéficie de la générosité des adhérents grâce aux cotisations et aux dons versés soit directement au siège, soit par l'intermédiaire des Comités départementaux actifs. Un reçu fiscal est adressé pour tous les dons égaux ou supérieurs à 50 euros.

Pour l'année 2023, nous vous proposons de maintenir la cotisation à **40 euros** (abonnement aux *Echos* inclus).

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité

RAPPORT MORAL

Pour la quinzième année, j'ai l'honneur et le plaisir de présider cette assemblée générale.

Trois conseils d'administration se tiennent par an et notre conseil d'administration délocalisé s'est tenu en mars 2023 à Lyon. Je tenais à remercier toutes celles qui étaient présentes et aussi celles qui, pour des raisons diverses (problèmes de santé, grève des transports), n'ont pu se joindre à la découverte de Villeurbanne et de Lyon sous la conduite de Georgette Robin. Où se tiendra le prochain CA délocalisé ? Deux autres réunions se tiennent à Paris ce qui nous permet d'échanger sur les cas et les décisions à prendre. Mais entre ces différentes rencontres, si un cas nous est signalé, nous échangeons par mail pour prendre des décisions dans l'urgence.

Les réunions inter-associations se poursuivent et la création d'un site représentant toutes les associations d'entraide verra le jour très prochainement. Je tenais à remercier en particulier l'Ordre des Vétérinaires, la CARPV et l'ACV pour cette bonne coordination et cette entente.

La publication des *Echos* demande la création d'un comité de rédaction afin d'apporter des informations utiles et récréatives.

Tout ceci est possible grâce à une équipe motivée.

Même si cette année nous avons bénéficié d'un legs important, nos adhésions sont en baisse, alors parlez autour de vous de l'AFFV afin que cette belle association puisse continuer à venir en aide.

Les prochaines élections auront lieu au cours de l'assemblée générale 2024. Nous lançons un appel à candidature. Merci de vous faire connaître.

Merci à toutes et tous.

Danièle Kieffer, Présidente de l'AFFV

FORT DE METZ QUEULEU, MOSELLE



Marie-Thérèse Bailly, professeur retraité, a vécu toute sa jeunesse en Lorraine. Veuve du Docteur Vétérinaire René Bailly, elle est consciente d'être dépositaire d'une mémoire dont il reste peu de témoins directs. Elle a mêlé sa voix à celle de ses parents disparus et offre aujourd'hui un document illustré qui parle de ces moments de l'histoire de la Lorraine vécus par une famille frontalière.

Un témoignage émouvant pour que les générations nouvelles la connaissent et s'en souviennent.



"Camp de concentration" a été remplacé en 2016 par "Camp spécial SS" (plus exact).



Portail menant à l'entrée de la Casemate A.

Le 12 octobre 2023 nous avons commémoré les 80 ans de l'arrivée des premiers internés appartenant aux groupes de résistance locaux, au camp spécial SS du fort de Queuleu. Comme eux, mon père, instituteur mosellan arrêté dans sa classe au matin du 2 novembre 1943, se retrouvera le soir même, les yeux bandés avant son trajet en camion avec les autres victimes de cette rafle, jeté dans les sombres sous-sols du fort où il devient le N°124. Assis sur des bancs, les yeux bandés, pieds et mains liés, mal nourris, battus, sales et muets en dehors des interrogatoires, ceux qui survécurent rejoignirent, pour la plupart, les camps de concentration de Natzweiler Struthof puis de Dachau. Ces camps sont, heureusement, connus, mais le Camp Spécial de Queuleu est souvent ignoré, même en Lorraine.

A l'automne 1943 les nazis, dans l'urgence, ont utilisé une partie de l'ouvrage existant (Caserne2, casemate A), d'autres locaux devenant trop exigus devant la recrudescence des arrestations. **La Moselle, annexée de fait en 1940 en même temps que les 2 départements alsaciens**, avait vu se développer les activités de résistance organisée et armée, en particulier celles du *Groupe Mario*, la grande secousse ayant été l'incorporation de plusieurs classes dans la *Wehrmacht*, souvent en direction du front russe. Cette Résistance, il fallait la tuer dans l'œuf. Pour briser le mental et arracher des renseignements sous la torture, **le fort de Queuleu** était un lieu idéal, suffisamment isolé sur sa colline au milieu des bois pour rester ignoré de la population messine.

Ce fort militaire construit sous le second Empire entre 1868 et 1870 selon le concept du lieutenant-colonel du Génie Séré de Rivières, est le plus vaste d'une série de forts espacés d'une portée de canon, formant une ceinture discontinue autour de la ville de Metz. Ses quatre fronts mesurent chacun 350 m de long et la façade côté ville est longue de 700 m. Il est prolongé de chaque côté par une batterie annexe. La caserne forte est un ouvrage en béton, avec parements en pierre jaune de Jaumont, comprenant deux étages de casemates avec des salles voutées. L'armement du fort est de 122 pièces d'artillerie de divers calibres et la garnison est fixée à 2000 hommes. La plupart de ces forts sont inachevés lorsque la guerre franco-prussienne éclate, en 1870. **La construction du fort de Queuleu, rebaptisé Feste Göeben**, du nom d'un général prussien qui s'était illustré dans les batailles de Forbach Spicheren et de Gravelotte, sera achevée par les Allemands pendant la 1ère annexion qui suit la défaite de 1871. D'importants travaux sont effectués, la garnison allemande à Metz comptant alors de 15.000 à 20.000 hommes, **Metz est devenue la 1ère place forte du Reich allemand**. Repris par la France en 1919, le fort est alors désarmé. Au cours de la seconde guerre mondiale, il sert d'abord de poste de commandement pour les troupes françaises de la Ligne Maginot, puis, après l'armistice de juin 1940, de **Stalag** (camp de détention de prisonniers de guerre), ensuite d'annexe (**Aussenkommando**) au camp de concentration de Natzweiler-Struthof (7/8/1943-31/8/1944). A partir du 12 octobre 1943, il devient le **SS Sonderlager**, camp spécial où la torture sous toutes ses formes tient lieu de méthode d'interrogatoire. Avec l'avancée des troupes alliées, le camp spécial est évacué le 17 août 1944 ; la plupart des détenus qui s'y trouvaient encore sont envoyés vers les camps de concentration de Natzweiler, Schirmeck ou Ravensbrück.

Dès le 2 septembre 1944, Metz est déclarée "forteresse du Reich" par Hitler et doit être défendue jusqu'à la dernière extrémité. La Bataille de Metz sera longue, retardée par les intempéries, l'imprécision des largages des tonnes de bombes déversées et la puissance de feu des fortifications. Les Allemands font alors feu de tout bois et réquisitionnent un bataillon de **Volkssturm** : anciens fonctionnaires de police, réfractaires, vétérans de plus de 45 ans ou jeunes de la **Hitlerjugend**... pour assister leurs troupes. Néanmoins, le 21 novembre 1944, le fort se rend au 10^{ème} régiment de la 5^{ème} division d'infanterie américaine. Dès décembre 1944, un centre de séjour surveillé y est installé par l'administration française. Il abrite d'abord des civils allemands et leurs familles, puis des Français et étrangers de différentes nationalités détenus pour faits de collaboration, dénonciations, actes antipatriotiques... Plus de 4000 personnes y seront incarcérées mais ces chiffres décroissent rapidement en 1946, et le 23 mars le centre ferme ses portes, la vingtaine d'internés étrangers encore en place seront transférés à la prison d'Ecrouves(54). Après la Libération, le fort sera utilisé aussi comme camp de prisonniers allemands de 1946 à 1947, et comme camp de travailleurs indochinois de 1948 à 1950. Ceux-ci, soumis à de dures conditions, aspiraient à un rapatriement rapide mais il fut retardé par la désorganisation de l'après-guerre et les événements surgissant en Indochine française.



Casemate A- Le couloir en restauration



Les châlits

Voici, dans ses grandes lignes, l'histoire mouvementée du fort de Queuleu. Il s'en fallut de peu, pourtant, que son état de dégradation ne le menât vers l'oubli. Depuis le 13 février 1970, la Caserne II Casemate A est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Cependant, après 104 années d'occupation militaire, la désaffectation du fort par l'armée est entamée le 31 août 1971 et la végétation spontanée se développe au détriment des bâtiments. Parmi ceux qui furent incarcérés au fort, certains n'acceptaient pas la dégradation progressive de ce témoin de souffrances indicibles.

Le 7 mars 1971, fut créée l'Amicale des anciens déportés du fort de Queuleu et de leurs familles. Le projet de ses membres était de transformer en musée leur ancienne geôle. Prenant sur leur temps libre et sur leurs propres deniers, ils consacrèrent plus de 70 000 heures à ce chantier, déblayant, nettoyant, installant ce qui avait été le décor de leur vie de taupes : les bancs avec des mannequins à leur extrémité dans la posture qui avait été la leur et des châlits venus du Camp de Natzweiler. Ce serait l'ébauche d'un musée plus grand qui se tiendrait dans l'une des vastes salles de l'étage. D'autre part, le Comité mosellan du musée et du mémorial de la déportation vit le jour le 22 janvier 1975 ; il regroupait cinq associations patriotiques dans le but de créer un musée départemental de la résistance et de la déportation au fort de Queuleu, et d'ériger un mémorial à Metz. Finalement, c'est à l'entrée du fort que se dressera la haute flamme de pierre conçue par l'architecte Roger Zonca, abritant dans sa crypte les cendres de déportés venus de 18 Camps. Hélas, malgré tous les efforts des bénévoles, les lieux continuent à se dégrader et subissent des actes répétés de vandalisme, en particulier en 2012. Après bien des péripéties, un syndicat mixte est créé, et le million d'euros investi par l'Etat et les collectivités locales permettra de sécuriser le site pour en faire un centre mémoriel, éducatif et culturel. Depuis 2015, l'Amicale des anciens déportés est devenue l'Association du fort de Metz Queuleu pour la mémoire des internés-déportés et la sauvegarde du site. Le 15 octobre dernier, dans le cadre de La Journée de la Mémoire Mosellane, des cérémonies militaires puis civiles se sont déroulées sur le site du Fort de Queuleu en présence d'une foule nombreuse et émue.

Si vous passez par Metz, je vous conseille vivement de découvrir ce témoin exceptionnel de l'Histoire !



Pour en savoir plus :
"Ce matin-là, 2 novembre 1943"
 par Marie-Thérèse Bailly-Lang
 Editions de L'Harmattan - 2020

GOÛT D'ENFANCE

Jeux et jouets des années 1950-60

par Georgette Robin

Les petites filles naissent dans les roses et les petits garçons dans les choux, ceci montre aussi la différence de leurs distractions.

Dans l'après-guerre, après le baby-boom, pour leurs enfants et petits-enfants, les Français sont prêts à tous les sacrifices.

Dans la chambre de bébé, il y a des hochets, des peluches, des livres d'images.



Dans les vitrines des magasins de jouets, tout un monde s'organise de poupées, dinettes, poussettes pour les futures petites mamans et au rayon voisin pour les garçons trains électriques, circuits automobiles, mécanos. Des jeux éducatifs, des puzzles plus sages éveillent l'intellect.



Il est loin le temps où les enfants à Noël, trouvaient dans leurs chaussures, une orange. Garçons et filles se retrouvent parfois pour jouer autour d'une maison miniature. Les poupées *Barby* débarquent en 1960 pour séduire des générations de fillettes alors que *Norev* et *Dinky toys* se disputent le marché des petites voitures.

Avec les cubes et les lego unisexes, le bonheur d'aligner, de construire, d'empiler et... de tout détruire.

La petite reine est la première étape vers l'émancipation, l'émoi à la suppression des petites roues, tricycle, patinette, patins à roulette sont en plein essor.

A la récré : billes, osselets, ballons pour les garçons, marelles, rondes, corde à sauter, côté filles.

Les balançoires animent les squares, les petits bateaux, les bassins.

On s'entraîne au hula hop. Les costumes font la joie de tous : Bécassine, indien, cow-boy.

Les panoplies : infirmière, pompier font échos. Jeux éducatifs, canevas, instruments de musique, maquettes, microscopes éveillent les vocations.

Plus grand, on s'initie aux cartes, Monopoly, jeux de dames, 1000 bornes...



Enfin, avec le flipper ou baby-foot au café du coin. C'est déjà la fin de l'enfance.



Ils nous ont quittés...

Dr Jean GRENETIER - 54 LONGUYON - A 55
Dr Anne Cécile GUINCETRE - 76 LE HAVRE - T 99
Dr Dominique BULTEAU - 18 BOURGES - A 55
Dr Michel LEFEVRE - 61 ARGENTAN - L 57
Dr Claude MEYNENG - 79 MELLE - T 53
Dr Henri MARTINEZ - 24 CHANCELADE - A 65
Dr Olivier SICOT - 17 SURGERES - N 92
Dr Jean-Luc DUMAS - 01 ST RAMBERT EN BUGEY - L 93
Dr Gabriel PETIT - 53 CHATEAU GONTIER - T 55
Dr Patrick FREMIN - 08 CHATEL CHEHERY - A 77
Dr Daniel GAUTHIER - 44 LA BAULE - L 57
Dr Marcel DEMANGE - 84 ORANGE - L 50
Dr Michel LEDRU - 59 HAZEBROUCK - A 67
Dr Denise LEROUX - 75 PARIS - L 60
Dr Pierre DUCLOS - 71 MATOUR - L 70
Dr Albert JOLLY - 35 MELLESSE - T 67
Dr Philippe CLEMENT - 35 RENNES - A 79
Dr Alain BICHOT - 40 TARNOS - T 79
Dr Jacques BERNARD - 79 AIRVAULT - L 52
Dr Georges NOTIN - 03 ST GERAND LE PUY - A 61
Dr Michel MARIN - 92 LEVALLOIS - A 73
Dr Bernard STEINER - 52 FAYE BILLOT - A 58
Dr Claude TARADACH - 75 PARIS - T 65
Dr Louis PLANES - RIO DE JANEIRO - T 83
Dr François LE PROVOST - 34 MONTPELLIER - T 64
Dr Jean-Pierre SERRE - 23 JARNAGES - L 69
Dr Roger PIERRE - 76 BOSC LE HARD - A 49
Dr Pierre CLAISSE - 80 AMIENS - A 49
Dr Jean PETIT - 94 THIAIS - A 61
Dr Gérard LEMUET - 95 PONTOISE - A 74
Dr Jacques CROSNIER - 75 PARIS - A 55
Pr Vincent CARLIER - 94 MAISONS ALFORT - A 78
Dr Daniel PLEINTEL - 14 DOZULE - T 60

Dr Alain TURMEL - 49 ANGERS - A 53
Dr Hervé MUNIERE - 06 VENCE - T 69
Dr Léon DARNIS - 85 LE POIRE SUR VIE - A 51
Dr Théodore LINDER - 94 ST MANDE - T 58
Dr Gilbert JOLIVET - 94 MAISONS ALFORT - A 56
Dr Casimir DESTOMBE - 91 BURE SUR YVETTE - T77
Dr Robert NORMAND - 85 LES SABLES D'OLONNE - L 61
Dr Constantin TSOUTSIS - 33 ARCACHON - T 55

Mme Denise ROSSET - 05 LARAGNE
Mme Cécile BIGNON - 50 ST LO
Mme Micheline DUVERGE - 49 AVRILLE
Anne-Marie HENRIET - 51 VILLERS LE CHATEAU
Mme Suzanne WATEL - 62 INCHY EN ARTOIS
Mme Jacqueline LECOLLINET - 22 EVRAN
Mme Clotilde DELAVERGNE - 16 ANGOULEME
Mme Simone CALMELS - 12 RODEZ
Mme Marguerite ANDRIES - 06 CANNES
Mme Nicole QUESNEL - 55 REMBERCOURT SOMMAISNE
Mme Michelle MONTENOT - 21 SOMBERNON
Mme Eliane FILLIOT - 01 BOURG EN BRESSE
Mme Mauricette PELLEFIGUE - 66 VILLENEUVE DE LA RAHO
Mme Monique POINTAIRE - 39 DOLE
Mme Jacqueline BILLAMBOZ - 25 PONTARLIER
Mme Madeleine POMMARET - 23 BENEVENT L'ABBAYE
Mme Geneviève LECUREUX - 80 TILLOY FLORVILLE
Mme Monique TETE - 24 LE BUISSON DE CADOUIN
Mme Colette DUGAY - 24 BERGERAC
Mme Léonie ARIBERT DESJARDINS - 27 ST GERMAIN VILLAGE
Mme Danielle CASSAGNES - 23 AUZANCES
Mme Agnès OLLEVIER - 62 BRIMEUX
Mme Françoise PETIAU - 59 HAUTMONT
Mme Françoise REBENA - 14 ARGENCES

L’AFFV participe à la peine des familles éprouvées par la perte d’un être cher.



Une grande dame s'en est allée...

Georgette Robin (1932-2023), Présidente Nationale de l’AFFV de 1994 à 2003, avait poursuivi ses fonctions cumulées de Présidente-Secrétaire Générale-Trésorière du très actif Comité du Rhône.

Son humour, son dynamisme nous manqueront.

Au revoir, Madame.

DONS

DR	JEANJOT-EMERY	72	CHATEAU DU LOIR	150,00
MME	DUVIVIER	59	HELLEMES-LILLE	200,00
MME	HAMEL	57	METZ	100,00
MME	LEVILLAYER	16	AIGRE	150,00
MME	WALLACE	83	GONFARON	140,00
	ANONYME			150,00
MME	MAIRE	54	NANCY	100,00
MME	VERY	54	LUNEVILLE	240,00
DR	GEORGES	74	PRINGY	140,00
MME	MALHER	69	LYON	150,00
DR	PEYRE DE FABREGUES	04	MANOSQUE	300,00
MME	LEFEBVRE	61	ARGENTAN	120,00
DR	DESBROSSE	78	LE MESNIL ST DENIS	150,00
DR	SPECEN BERRY	42	SAINT GERMAIN LAVAL	200,00
MME	CROUE	49	FENEU	140,00
DR	DRIESEN	95	GOUSSAINVILLE	150,00
MME	CATENOT	13	AUBAGNE	100,00
MME	CORBEAU	50	PERIERS	100,00
MME	PORES HURTREL	62	HOUDAIN	100,00
MME	SUARD	74	THONON LES BAINS	200,00
MME	AUTECHAUD	16	ANGOULEME	100,00
MME	BERAIN	16	CHABANAIS	100,00
DR	DUMARET	28	NOGENT LE ROTROU	100,00
MME	LABROUSSE	35	RENNES	100,00
MME	CHIAPPERO ROUVIER	83	LE BEAUSSET	100,00
DR	GUISE-MENEZ	44	SAINT NAZAIRE	140,00
MME	CHAROLLAIS	33	ARCACHON	150,00

Un grand merci à nos fidèles adhérents et à nos généreux donateurs qui soutiennent l'AFFV.

VOUS POUVEZ ADHÉRER EN LIGNE !

Préférez l'adhésion en ligne à partir du site www.affv.fr. et vous obtenez immédiatement votre reçu fiscal.

Pour éviter des commissions bancaires, l'AFFV a fait appel à Helloasso, plateforme de paiement associatif qui est rémunérée par une contribution qui apparaît systématiquement dans le récapitulatif. Vous pouvez en modifier le montant, voire le supprimer à partir de la colonne "mon récapitulatif".

N'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse ou de situation. Merci pour votre participation.

ADHÉSION AFFV 2024

Adhésion simple 40 €
Cotisation et Echos

Don à partir de 50 € €

Un reçu fiscal vous sera adressé qui vous permettra de déduire de vos impôts 66 % de la somme versée

Nom

Prénom

actif retraité veuf

Adresse

CP VILLE

Courriel

Bulletin à retourner accompagné de votre chèque à :
AFFV - 10 place Léon Blum - 75011 PARIS